

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/AGENDA/725
31 mai 1956

ORIGINAL : ANGLAIS
FRANCAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 725^{ème} SEANCE DU
CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil, au Siège, à New-York,
le jeudi 31 mai 1956, à 15 h. 30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question de Palestine. Suite donnée aux Conventions d'armistice général et aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité pendant l'année écoulée (S/3561) :
 - a) Rapport du Secrétaire général, adressé au Conseil de sécurité en exécution de la résolution du Conseil du 4 avril 1956, concernant la question de Palestine (S/3596).